



Contestation de frais de facturation indiquée en bas de facture

Par **energeco**, le **06/07/2010** à **15:07**

Bonjour,

Je suis facturé par mon fournisseur de 3,90 € H.T. en "frais de facturation", en plus du matériel que j'ai acheté dans leur agence.

Je souhaite contester ces frais. merci de vos réponses

salutations